**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 11 (1882)

**Heft:** 2

**Artikel:** Histoire de la pédagogique [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1039881

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

XI^e ANNÉE. N° 2. FÉVRIER 1882.

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Torche, instituteur, à Fribourg.

**SOMMAIRE.** — *Histoire de la pédagogie (suite). — De l'enseignement du français à l'école primaire. L'instruction publique dans le canton de Fribourg. — Petit trait. de logique (suite). — Bibliographies. — Correspondances.*

## Histoire de la Pédagogie.

*(Suite.)*

### REGARD RÉTROSPECTIF ET PARALLÈLE

Ce que nous venons de voir nous montre qu'en Chine l'éducation de la famille avait la prédominance; mais là, comme chez les Perses, l'éducation était l'apanage presque exclusif de la jeunesse masculine. L'éducation ne s'occupait donc pas des deux sexes avec une égale sollicitude ; l'idée en était même tellement dénaturée qu'il était permis d'exposer les enfants ou de les vendre. Sous un régime aussi despotique, l'instruction tout entière devait servir aux calculs de l'Etat, sans liberté aucune pour les particuliers ; la direction pratique interdisait toute initiative privée et tout aboutissait à une formation mécanique. Quelle que fut la diversité des écoles, on retrouvait partout la même sévérité despotique, une sorte de dressage purement extérieur, ce qui empêchait l'esprit de se développer librement et le retenait cloué aux difficultés inhérentes à la langue et l'écriture du peuple. L'utile, c'est-à-dire ce qui était immédiatement nécessaire pour la vie, prévalait en toutes choses. Ainsi l'éducation et l'instruction en chine méritent justement le nom d'école enfantine pour lee adultes, et le peuple lui-même peut être regardé comme uns vivante momie.

Dans les Indes nous trouvons l'éducation de castes, et, pendant qu'en Chine tout concourt à un seul but et que toute l'organisation est subordonnée à l'Etat, ici déjà je remarque une plus grande variété. Les castes dans leurs différences et leurs particularités donnent à l'instruction, d'une part, un cachet bien carac-

téristique et, d'autre part, comme on l'a déjà vu, une plus grande variété.

L'individu se soumet aux prescriptions de la caste, il renonce à sa volonté propre et se voue entièrement aux exigences particulières de l'éducation. Dans les Indes comme en Chine la dépendance des enfants à l'égard des parents est absolue, mais ici cette subordination trouvait sa raison d'être et son idéal dans les liens de la divinité avec le monde. La religion des Indiens est supérieure à celle des Chinois, et la caste des prêtres exerce la plus grande influence, non seulement sur l'enseignement, mais elle tempère et limite aussi le despotisme du souverain. L'éducation morale est dans l'Inde le but principal, pourtant cette moralité consiste plus dans la fuite du mal et l'acceptation toute pasisve de ses destinées que dans une lutte et des efforts efficaces vers la perfection morale. La nature avec la manifestation de ses phénomènes apparaît aux yeux de l'Indou comme un reflet de la divinité qu'il contemplait avec respect et admiration. Il y trouvait, ainsi que dans la conception religieuse de la vie, un attrait inspiré pour les œuvres poétiques qui caractérisent ce peuple, et qui ont exercé jusqu'à ce jour sur son éducation et sa civilisation une si puissante influence.

Par contre, nous trouvons la poésie et les productions poétiques dans la vie des Perses très bien représentées et c'est l'art poétique qui contribua réellement à en faire le premier peuple vraiment historique. L'éducation persane est une éducation nationale, c'est pourquoi nous trouvons dans ce peuple l'éducation physique que les Indous et les Chinois négligeaient. Chez les Perses, les femmes étaient malheureusement aussi exclues de l'éducation publique. Chose remarquable, on choisissait pour éducateurs de la jeunesse des hommes mûris par l'expérience, et l'exemple était regardé comme une condition indispensable de succès. L'obéissance sans restriction était le devoir de l'élève, dans la famille l'enfant devait se soumettre à son père sans jamais se permettre la moindre observation. Chez les trois peuples, nous trouvons la religion étroitement liée à la vie de l'Etat, elle est à la base de leurs institutions et exerce surtout son influence sur les Perses. Les enseignements de Zoroastre rappellent le christianisme, non seulement dans quelques détails, mais ils ont aussi, dans leur dignité et leur simplicité, contribué à la culture poétique du peuple ; ils caractérisent l'homme qui cherche à se dégager des liens qui l'attachent à la terre pour s'élever dans des régions plus lumineuses.

## II. LES PEUPLES CIVILISÉS CLASSIQUES

### *Les Grecs en général.*

L'Europe, le continent du monde le plus morcelé, accessible de toutes parts par ses mers et ses fleuves, était destiné par sa

situation exceptionnelle autant que par la race qui l'habite et son climat tempéré, à devenir le foyer d'une civilisation plus avancée, plus parfaite. Mais c'est avant tout l'Italie et la presqu'île hellénique qui, s'avançant dans la Méditerranée, et étant situées sous des climats fortunés, devaient favoriser les aspirations vers une vie heureuse et libre.

La Grèce, située sous un ciel riant, bornée au nord par des montagnes, entourée d'eau de tous les autres côtés, arrosée par de nombreux petits fleuves, avec des vallées et des plaines couvertes d'une végétation luxuriante, nourrissait une race d'hommes qui, par la beauté physique et la sagacité de l'esprit, répondaient à cette nature et qui en même temps, sous le rapport de l'éducation et de la culture, méritent toute notre attention. L'éducation du Grec était physique et intellectuelle, et établissait en général l'harmonie entre l'esprit et le corps, entre les forces physiques et les forces morales de l'homme. La pensée que l'homme était composé de deux éléments de natures différentes était étrangère à ce peuple ; au contraire, l'équilibre entre la vie morale et la vie matérielle était le fondement de toute éducation, la force et la beauté du corps semblait un grand bien. Nous devons aux Grecs la création du mot pédagogie pour désigner l'éducation. Le mot *Paidera* dans leur langue veut dire, pris littéralement. éducation ou simplement formation des garçons ; dans sa plus grande extension, il signifie le développement des aptitudes corporelles et intellectuelles.

La *Paidera* embrassait donc la culture des sens et celle de l'esprit. Elle était en Grèce l'apanage des hommes libres, c'est-à-dire de la classe souveraine et resta interdite aux esclaves. La culture et la vertu ne concernaient que le citoyen : on ne connaissait pas la vraie vertu et la vraie culture de l'homme. Remarquons tout de suite ici que l'esclavage était, d'après l'opinion des Grecs, une nécessité sans laquelle l'Etat ne pouvait subsister. L'esclave était obligé de travailler pendant que l'homme libre s'adonnait aux plaisirs et aux nobles jouissances de la vie, gouvernait, combattait à la guerre, et prenait une part active à toutes les affaires de l'Etat. L'esclave était selon les principes du plus noble et du meilleur des Grecs (Aristote), quelque chose de tout à fait équitable, puisqu'une grande partie des hommes étaient serfs de naissance et ne devaient connaître que leurs devoirs ; les esclaves et les animaux domestiques étaient placés à peu près sur le même pied, et le maître se comportait avec les deux, comme l'artiste avec l'instrument, ou comme l'âme avec le corps. Les traitements durs et sévères de ces infortunés, nne autorité sans borne sur le corps et la vie semblaient chose toute naturelle, et le sort de ces malheureux était souvent effrayant, cependant nous ne voudrions pas passer, sans faire remarquer que chez les Grecs il était cependant moins dur que plus tard chez les Romains, dont nous aurons encore à parler.

Le poète Homère exerça une influence réelle sur la civilisation

grecque en général ; sept villes se disputent l'honneur de l'avoir vu naître. Il vivait entre 1000 et 900 avant Jésus-Christ et a laissé deux grands poèmes, l'Illiade et l'Odyssée. Le premier dépeint la guerre de Troie, le second les aventures de voyage d'Ulysse. Homère nous donne dans ces poèmes une image fidèle des mœurs et des usages de son temps, il montre au peuple, dans les tableaux pleins de vie des héros grecs, l'idéal auquel il doit tendre (Achille, Hector, Ulysse) et offre aussi pour l'histoire de l'éducation plusieurs maximes et conseils intéressants. Un foyer vide d'enfants lui semblait une malédiction des dieux, mais l'homme à qui ils accordaient des enfants doit être peruadés que leurs talents lui avaient été confiés par des puissances supérieures. L'éducation ne lui semblait pas toute puissante, car souvent un mauvais fils descend d'un excellent père. La jeunesse doit honorer la vieillesse, c'est une obligation grave. Les dispositions de l'homme sont différentes de celles de la femme en ce que le premier a la perception plus prompte, de plus hautes et de plus vastes aspirations. Les orphelins étaient l'objet d'une grande compassion, surtout ceux dont les pères avaient été victimes de la guerre, on les considérait comme malheureux et on s'occupait assidûment de leur éducation. Dans les familles nobles on confiait souvent les enfants à des nourrices qui passaient le reste de leur vie dans la famille et étaient traitées avec beaucoup d'égards. Le passage suivant nous donne une idée de la manière dont le poète a respecté les naïfs épanchements des enfants. « Comme une petite fille tendre et délicate qui poursuit sa mère en lui disant : « Prends-moi, » la supplie, s'attache à son vêtement, l'arrête et la regarde avec des yeux en pleurs, jusqu'à ce qu'elle la soulève dans ses bras, » etc.

Citons encore le beau passage de l'Illiade, où Hector tend les bras à son petit enfant : « Le héros, avant de marcher au combat, tendit les bras au jeune enfant, mais celui-ci tout effrayé s'agite en criant sur le sein de sa nourrice, il regarde l'acier brillant et le panache qui orne le casque du guerrier. Le père contemple en souriant l'enfant et sa tendre mère. Prompt comme l'éclair, le vaillant Hector enlève son casque, le pose scintillant sur le gazon ; puis il embrasse son cher enfant et le berce doucement dans ses bras. » Dans ce moment il conjure à haute voix Jupiter et les autres dieux : « O faites que mon fils me ressemble, qu'il se distingue parmi les Troyens et voie Illion vainqueur dominer sur ses ennemis. » Les poésies d'Homère se répandirent rapidement, d'abord grâce aux rhapsodes qui dans les fêtes publiques et autres occasions récitaient les chants homériques. Ils furent ainsi seindés par fragments particuliers et subirent divers changements, c'est pourquoi Solon prescrivit aux rhapsodes de se conformer aux manuscrits ; mais c'est à Pisistrate († 527 avant Jésus-Christ) qu'appartient le mérite d'avoir réuni de nouveau, dans un tout méthodique, l'Illiade et l'Odyssée. Les Grecs possédaient dans Homère, que la jeunesse

lisait avidement, un incomparable livre d'étude; c'était leur Bible, dans laquelle les enfants même apprenaient à connaître et à apprécier les dieux et les héros; la jeunesse, les actions héroïques et les crimes, la fidélité et la trahison, la valeur et la lâcheté. Les chants d'Homère qui berçaient l'enfant sur le seuil de l'éducation, l'accompagnaient aussi pendant les années de l'adolencence et de l'âge mûr, jusqu'à sa vieillesse; ils flattaient l'amour-propre national, développaient dans son cœur le sentiment du devoir et prêchaient le dévouement à la patrie. C'est ainsi que Plutarque nous raconte qu'Alcibiade à peine arrivé à l'adolescence, avait dans une circonstance particulière prié le maître d'école de lui donner un Homère. Le maître reçut un coup de poing de l'élève pour avoir répondu qu'il n'en avait pas. Les meilleurs et les plus beaux passages du poète, étaient, cela se comprend sans peine, déclamés, dictés et en même temps appris parcœur .

### SPARTE ET LYCURGUE.

Parmi les Grecs, les Spartiates sont les premiers qui méritent de fixer l'attention. Ils habitaient a Laconie, pays situé au sud-ouest du Péloponèse, avec une superficie d'environ 87 lieues carrées,et formaient au temps de leur prospérité, une population d'environ 200,000 âmes. La plus grande partie de leur histoire et de leur développement se rattachent au nom de Lycurgue. Nous avons peu de données certaines sur le compte de ce personnage légendaire; pourtant il doit avoir vécu en 817 ou 880 avant Jésus-Christ et paraît descendre de famille royale. Etant tuteur du jeune et insignifiant roi Charilaüs, il s'attira des inimitiés qui l'obligèrent à voyager. Il se rendit dans l'île de Crète, où il conçut l'idée de doter sa patrie d'une nouvelle constitution. Fort de l'approbation solennelle de l'oracle de Delphe, il proposa ses lois aux Spartiates. Après que le roi et le peuple eurent juré de conserver inviolables les nouvelles lois jusqu'à son retour, il se remit en route pour ne jamais revenir.

Lycurgue, dans sa législation, est dominé par deux pensées, que les lois doivent élever le peuple et passer à l'état de mœurs; aussi s'occupa-t-il tout spécialement de la jeunesse à laquelle il cherchait surtout à donner des habitudes. Comme tous les Spartiates n eformaient qu'une seule grande famille, ils prenaient leur repas dans des salles publiques; les enfants appartenaient de même à l'Etat et ils étaient élevés par l'Etat selon ses maximes et selon le but qu'il se proposait. Mais cette éducation ne s'étendait que sur une partie des habitants de l'Etat, sur les Doriens on Spartiates libres, car les Ilotes ou esclaves en étaient exclus. Afin de lier autant que possible le particulier à l'Etat, celui-ci entrava le commerce extérieur et paralysa les rapports avec les étrangers en rendant difficile tout établissement à Sparte, et en frappant une monnaie de fer très incommode. La loi prescrivait

la monogamie, et le mariage n'avait lieu qu'à trente ans, et avec une jeune personne d'une constitution forte et saine. Des juges examinaient les enfants nouveau-nés et s'ils paraissaient chétifs, on les jetait dans un gouffre. A l'âge de 7 ans, l'enfant mâle était enlevé à sa famille pour recevoir l'éducation publique, de sorte que plus de 8 à 9.000 jeunes gens se trouvaient réunis dans les établissemeuts pour y être divisés en plusieurs cours. On formait ainsi six classes sous la conduite d'un directeur (pédagogue) et de plusieurs surveillants. Le jeune garçon avait les cheveux rasés, couchait d'abord sur le foin ou sur la paille sans aucune couverture, et plus tard sur des joncs qu'il cueillait lui-même au bord de l'Eurotas. Il était vêtu d'un simple manteau et marchait nu-pieds. La nourriture était grossière et donnée avec une vraie parcimonie, mais il était permis à chacun de s'en procurer par le vol, afin de s'exercer à l'adresse nécessaire à la guerre. Si le voleur était surpris, il devait être fouetté durement ; mais il n'était châtié que pour n'avoir pas eu assez de ruse. Tous les ans, à une fête convenue, la jeunesse était publiquement fouettée jusqu'au sang, pour l'habituer aux douleurs corporelles; les parents y assistaient et exhortaient leurs enfants à la constance et à la persévérance. Le but premier de l'éducation était le développement des forces physiques et l'acquisition d'une grande habileté, aussi les jeunes gens étaient-ils astreints à faire un cours spécial de gymnastique en vue de se préparer tout d'abord à la guerre. La lutte, la course, l'équitation, la chasse, la nage, étaient dans leurs divertissements; plus tard on y ajouta les exercices militaires proprement dits. Sur la place Phatanislas, les jeunes gens, divisés en deux camps, se livraient de véritables combats, où de graves blessures n'étaient pas rares. La danse peut aussi être comptée parmi leurs exercices de gymnastique, parce qu'elle servait à des buts guerriers. Les tours, les sauts et autres mouvements de danse devaient les initier à la manière d'éviter les attaques de l'ennemi. Certaines danses devaient servir à rehausser le culte et les magnificences des fêtes nationales. On comprend sans peine que dans ces conditions, l'éducation intellectuelle cédait le pas à l'éducation physique. Elle était remplacée par la musique qui elle-même consistait plutôt à développer le sentiment de la vaillance et l'amour de la patrie qu'à contribuer à l'agrément de la vie sociale et à la solennité du culte. L'écriture et la lecture n'entraient pas dans le plan des études, quoique chacun fût libre d'étudier ces branches ; l'arithmétique n'y trouvait sa place que pour le calcul mental. Les représentations théâtrales et l'éloquence dans les discours étaient pour les Spartiates un objet de raillerie, tandis qu'une diction laconique et précise était de la plus haute importance à leurs yeux. Aux repas publics, il était du devoir des jeunes gens d'écouter la conversation des hommes faits, d'observer leur maintien et leurs procédés sérieux et dignes, d'entendre raillerie et au besoin de s'y exercer et de répondre d'une manière

précise et concluante aux questions qui leur étaient adressées

Le jeune homme quittait l'établissement commun à l'âge de 18 ans. Dès ce moment, il pouvait laisser croître ses cheveux et sa barbe et se livrait au maniement des armes en vue de la guerre. De 20 à 30 ans les jeunes gens demeuraient dans des casernes particulières pour y continuer des exercices corporels plus sérieux.

L'éducation étant toute publique ; le jeune homme n'était pas un étranger à l'égard du citoyen libre ; au contraire il lui devait respect, obéissance, et réponse à toute question. Mais c'est surtout envers la vieillesse que les jeunes gens devaient se montrer respectueux, ils se levaient devant un vieillard et lui cédaient le pas dans les rues, d'où est venu ce dicton, que ce n'est qu'à Sparte qu'il fait bon devenir vieux. Les jeunes filles aussi recevaient une sorte d'éducation publique, à elles aussi l'Etat prescrivait des exercices de gymnastique. Elles étaient néanmoins d'excellentes femmes de ménage dont la louange ou le blâme n'était pas indifférent anx hommes mêmes. L'amour de la patrie animait puissamment la femme spartiate, et lui faisait sacrifier avec joie et fierté ses enfants à l'Etat, c'est ainsi que Georgo, épouse de Léonidas, disait à son fils, en lui présentant le bouclier : Reviens dessus ou dessous. Si nous résumons brièvement le caractère de l'éducation du Sparte, elle sera, pour parler avec Aristote, plutôt une formation de soldat que de citoyen, sacrifiant les libertés individuelles au profit de tous.

### ATHÈNES ET SOLON

Dans la Grèce centrale, c'est l'Attique avec Athènes qui va attirer notre attention. L'Etat lui-même comprenait environ quarante lieues carrées, et comptait au temps où il était le plus populeux 500,000 habitants dont la majorité (365,000) était composée d'esclaves. Le pays se distingue par la beauté de son climat et de sa situation, par sa fertilité ; ses habitants étaient remarquables par leur esprit et leur beauté physique.

Le législateur de cet Etat est Solon. Il naquit de famille royale l'an 639 avant Jésus-Christ et avait acquis une grande expérience dans ses nombreux voyages. Il conçut le dessein de remplacer les lois de sang de son prédécesseur Dracon par une constitution humanitaire qui devait amener Athènes à l'apogée de la culture païenne. Dans ce but il diminua les créances par l'augmentation de la valeur monétaire et l'abaissement de l'intérêt. Les citoyens furent partagés en quatre classes d'après leurs revenus.

Tout Athénien devait exercer un métier ou un art pour se préserver de l'oisiveté, source principale, d'après Solon, des dommages causés à l'Etat. Ses lois étaient écrites sur des tables de bois et exposées publiquement. Afin que ces mêmes lois fussent suffisamment connues et jugées sûrement dans leurs conséquences, chaque citoyen prêtait serment de les observer ponctuellement l'espace de 10 ans. Entr'autres choses ces lois défen-

daient le mariage qui n'aurait en vue que la cupidité, parce que Solon voulait que l'affection réciproque fût le seul mobile de ce contrat; aussi, ne pouvait-il être question de dot, et ce grand législateur regardait le divorce comme un crime digne de mort. Ses principales maximes furent : « Ne parlez jamais en mal des morts ; montrez le chemin à ceux qui sont dans l'erreur ; évitez tout contact avec les méchants ; honorez les dieux et respectez vos parents. » On connait aussi la fameuse parole qu'il dit un jour à Crésus, roi de Lydie, homme si riche et si heureux en apparence : « Celui-là seul est heureux, à qui les dieux accordent le bonheur jusqu'à la fin de ses jours. » Le père avait le droit de juger si un enfant nouveau-né serait membre de la famille ou s'il fallait l'exposer : ce dernier parti était cependant très rare. Ordinairement, l'enfaut était confié à une nourrice qui pouvait se considérer comme membre de la famille ; après un an et demi, elle abandonnait le nourrisson à une *bonne*. Toutes les deux devaient avoir soin que l'enfant fût vêtu légèrement, le porter le plus souvent possible, le préserver de l'influence de la lune et l'endormir par leurs chants.

Lorsque les enfants pleuraient, on avait coutume de leur donner une éponge avec du miel et on les apaisait avec le hochet inventé par Archydas ou avec une balle. A l'âge de sept ans, le garçon, aussi bien que la fille, comptait au nombre des citoyens de l'Etat, et on le confiait à un pédagogue qui ne devait pas l'instruire, mais veiller sur ses mœurs, le suivre partout et le conduire auprès de ses maîtres proprement dits. Malheureusement ce surveillant n'était le plus souvent qu'un esclave incapable d'autres travaux. Le choix des matières de l'enseignement était laissé au père ; cependant la gymnastique et la musique étaient obligatoires. Quoique l'instruction fût surveillée par l'Etat, elle était néanmoins privée. Le bas peuple ne recevait, hors l'enseignement technique d'une profession, qu'une faible instruction se bornant à l'épellation et à la lecture. Les fils des citoyens libres lisaient Homère, commelivre de lecture ; pour l'écriture ils devaient imiter les caractères que le maître venait de former à l'aide du style sur des tablettes enduites de cire. Le maître traçait un modèle avec un crayon plat à la partie supérieure, pointue à la partie inférieure et l'élève formait des lettres semblables dans l'espace laissé vide par son maître ; on conduisait même la main aux commençants. Un travail sans faute était alors porté sur du papier (charta) ou du parchemin (membrana). En général, l'exercice de l'écriture se faisait très lentement. L'arithmétique paraît avoir été de peu d'importance pour les Athéniens, elle se bornait aux connaissances que nécessite la vie publique, et s'apprenait par intuition au moyen des doigts. Toute l'utilité qu'on voulut bien reconnaître à cette science, c'est qu'elle éveillait les esprits qui de leur nature sont endormis et ignorants.

L'enseignement de la musique consistait surtout dans la tenue de l'instrument et en particulier de la cithare qui servait à

accompagner le chant. La flûte était moins goûtée parce que son usage rendait les figures grimacières. Les exercices de gymnastique commençaient à l'âge de huit ans. Ils n'avaient pas seulement la guerre en vue, mais encore et surtout le perfectionnement du corps et un équilibre harmonique entre les facultés du corps et de l'esprit. La natation, le jeu de balle, la marche, les sauts, puis le pugilat, la lutte et enfin le pancrace formaient les divers degrés et exercices de ces leçons.

A l'âge de 18 ans le jeune homme entrait dans les rangs de Ephèbes, néanmoins il restait soumis à une dure discipline. La modestie aux repas, en public dans les rues ou sur la place du marché était un devoir grave. Les exercices du service militaire se continuaient et l'absorbaient de plus en plus jusqu'à l'âge de vingt ans, où il était inscrit dans le rôle des citoyens et déclaré majeur.

Dès ce moment, le jeune homme avait un rôle actif, il devait prêter serment au temple de l'Athénée et promettre de combattre honorablement pour la patrie et sa liberté, de se soumettre aux lois de l'Etat et d'honorer les dieux et leurs temples.

L'éducation du sexe n'était pas aussi soignée. Les femmes habitaient la partie la plus retirée de la maison avec leurs enfants et leurs esclaves. Leur occupation principale était de veiller à la beauté de leurs filles et de soigner leurs parures.

Dans les fêtes populaires, les jeunes filles exécutaient des danses, mais, ces occasions exceptées, elles étaient attachées exclusivement à leurs maisons. Les travaux manuels et le jeu de la lyre, le chant et quelques exercices de lecture et d'écriture remplissaient la journée.

Solon avait pris ses avances pour l'éducation des orphelins. On leur donnait un tuteur qui devait gérer les affaires de son pupille jusqu'à l'âge de 18 ans ; les mêmes mesures existaient pour les filles. Si l'orphelin avait de la fortune elle lui était rendue avec une armure complète à l'âge de 21 ans.

*(A suivre.)*

# DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

## A l'école primaire

ANALYSE D'UNE CONFÉRENCE DE M. BRÉAL A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE FONTENAY

### *Importance de l'enseignement de la langue française.*

L'enseignement de la langue française doit être, à l'école primaire comme dans les écoles supérieures, le centre des études. Il doit dominer tous les autres enseignements.